

Mars

Infos

MARS-sur-ALLIER - La Mairie

Canton de St-Pierre-le-Moignon (Nièvre)



2017

Sommaire

LE MOT DU MAIRE	PAGE 3
NOTRE VILLAGE	PAGES 4-16
LE COMITE DES FETES	PAGES 17-22
SIS DE SAINT PIERRE LE MOUTIER	PAGE 23
CENTRE SOCIAL	PAGES 24-25
SYCTOM	PAGES 26-27
OFFICE DU TOURISME	PAGE 28
INFORMATIONS DIVERSES	PAGES 29-34
NUMEROS UTILES	PAGE 35



Le Mot du Maire



Marciennes, Marciens, chers amis,

En ce début d'année 2017, formulons le vœu que nous retrouvions la paix et la sérénité, sans stigmatisation de telle ou telle communauté, mais dans le respect des valeurs de notre République.

La France, pays des droits de l'homme, de la démocratie, ainsi que nous le rappelle notre devise: Liberté, Egalité, Fraternité, a été durement frappé par des actes de guerre en 2015 et 2016. Je veux avoir une pensée pour les victimes de ces attentats, pour leurs familles et leurs proches.

Dans un autre registre, je veux remercier toutes les personnes qui œuvrent à l'animation, au fleurissement de notre village, tout d'abord mon conseil municipal pour son soutien et son engagement, les employés communaux et intercommunaux, les membres du Comité des Fêtes.

Le dernier recensement de l'INSEE fixe la population de notre commune à 303 habitants au 01/01/2017.

Comme vous avez pu le constater, quelques travaux ont été réalisés en 2016.

Des travaux de voirie réalisés par la CCLA chemin de la Saulaie, chemin du Champ Pagenot. La commune a réalisé les travaux des chemins de Chevannes, de Bruzeau, de Buy. Au total ces travaux représentent un coût de 78 980 € TTC dont plus de la moitié a été financé par la CCLA.

Nous avons également effectué le renforcement et l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques route du Veudre à Châteauneuf. La participation de la commune est de 14 976 € TTC pour les conduits d'Orange SA (téléphone).

Notre église St Julien a reçu de nouvelles fenêtres dans la sacristie pour un coût de 3 425 € TTC.

2017 sera une année d'élections. Au niveau local je vous rappelle que le Comité des Fêtes renouvellera son bureau lors de son Assemblée Générale le samedi 25 mars 2017.

Les élections Présidentielles auront lieu les dimanches 23 avril et 7 mai 2017. Elles seront suivies des élections Législatives les dimanches 11 et 18 juin 2017.

Vous recevrez à partir du 18 avril 2017 une nouvelle carte d'électeur, n'oubliez pas de la signer.

En 2016 certains de nos concitoyens ont été victimes de cambriolages. Je vous demande d'être très vigilants et de signaler à la mairie ou directement aux forces de l'ordre tout comportement inhabituel dans votre voisinage.

Concernant le « Mars Infos », je vous informe que le conseil municipal a décidé que sa parution sera annuelle, en début d'année. En cas de besoin, des informations ponctuelles vous seront adressées. Les comptes budgétaires sont en cours d'examen et de préparation par le conseil municipal. Vous serez informés des orientations budgétaires de la commune dès qu'elles auront été validées.

Je vous rappelle que vous pouvez consulter les comptes-rendus des séances et les délibérations du conseil municipal sur le site internet de la commune: www.marssurallier.fr

Bonne lecture.

Le Maire,

Jean DELEUME



Etat Civil

NAISSANCES

En 2016, faisant la joie de leurs parents nous accueillons 4 petits marciens:

LAFAY Molly et Mathias le 29 juin 2016

ROUSSET Jeanne le 04 août 2016

AUCLER Ozzie le 14 octobre 2016

Une erreur s'est glissée dans notre précédent numéro:

TRAUCHESSEC Gabriel est né le 16 septembre 2015



MARIAGE

Le 17 décembre 2016 se sont unis devant Monsieur le Maire:

Olivier ALBERT et Emilie ROSETTE

Nous formulons tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés installés Route de Saincaize à Mars.



DECES

CLEMENT René le 10 octobre 2016

Nous renouvelons à son épouse ainsi qu'à toute sa famille nos sincères condoléances.



Les Voeux de la Municipalité



Le 7 janvier 2017 les marciens se sont réunis autour de Jean Deleume, Maire, pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Après avoir rappelé que 2016 aura été une année difficile pour la France, Monsieur le Maire a fait l'état des travaux réalisés sur la commune. Il a remercié toutes les personnes œuvrant pour le bon fonctionnement de la commune.



Agnès Favarcq, secrétaire de mairie, a reçu de Corinne Petit, conseillère municipale une corbeille garnie en remerciement de son dévouement au service de la commune.

Les employés communaux et intercommunaux ont également été remerciés pour leur travail d'entretien et d'embellissement de Mars Sur Allier.





Les Travaux de Voirie

En 2016 de nombreux travaux de voirie ont été réalisés, notamment sur des axes dont l'entretien a été concédé à la Communauté de Communes Loire et Allier.



La réfection totale du chemin de la Saulaie prise en charge par la CCLA pour un montant de 33775€ HT



La reprise des accotements et le reprofilage des fossés du Chemin du Champ Pagenot a couté 6432€ HT à la CCLA.



Les Travaux de Voirie

La commune a également entrepris la réfection de certaines voies de circulation.



Le chemin de Bruzeau



Le coût total de la remise en état
de ces chemins s'élève à
25610€ HT.



Le chemin de Buy



Le chemin de Chevannes





En 2016 le Conseil Municipal a décidé le renforcement des réseaux ERDF et Orange SA le long de la Route du Veudre. L'enfouissement du réseau ERDF a été entièrement pris en charge par le SIEEEN.

La part communale pour l'enfouissement du réseau de télécommunication est de 14976€ TTC.



L'unité mobile destinée au forage.



La tête de forage permettant le passage des nouvelles gaines.



Les gaines sont prêtes à recevoir les câbles.



Les câbles une fois glissés dans leur gaine.



Les travaux près du haras.

Les travaux d'éclairage public pour cette portion de voie pourraient être réalisés en 2017 ou 2018 pour un coût global de 30 500€ HT dont 13 200€ à la charge de la Commune.



Encore des Travaux



L'accès à l'espace Jean-Philippe Petit a été renforcé par notre employé communal et les employés intercommunaux.



Une nouvelle citerne de gaz a été enterrée aux abords.



Un défibrillateur a été installé sur le parvis de la Mairie. Il pourra servir en cas d'urgence.

L'installation a été cofinancée par ENEDIS (ERDF) à hauteur de 500 €.

De gauche à droite: Agnès FAVARCQ, Jean DELEUME, Alain GALLOIS (ENEDIS).



Les fenêtres de la sacristie de l'église St Julien laissaient passer les courants d'air et l'humidité depuis de nombreuses années. Il a donc été décidé de les remplacer. Toute la ferronnerie a été revue, et le vitrage changé. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Les Ferronniers de Limoise.

Le coût total des travaux s'élève à 3425€ TTC.



Transport à la Demande

ALLO MARS SUR ALLIER

Le service de transport à la demande « **Allo Mars sur Allier** » pour permettre à tous de se rendre à **Nevers le mercredi et le samedi entre 14h30 et 17h30.**

Ce service à la demande fonctionne **sur réservation.**

Avant tout déplacement, il est impératif de contacter le syndicat soit par téléphone au **03.86.58.16.91 le lundi entre 13h30 et 16h00** ou soit par mail à **s.i.s-destpierre@orange.fr**, au plus tard **le lundi à 16h00**, afin de l'informer de votre **intention ferme** d'utiliser le service.

L'utilisateur devra s'acquitter de la somme de **3€ par trajet et par personne** soit 6€ pour un déplacement aller-retour.

ALLO SAINT PIERRE LE MOUTIER

Le service de transport à la demande « **Allo Saint-Pierre-Le-Moutier** » disponible pour les habitants de Mars sur Allier vous permet de vous rendre à **Saint-Pierre-Le-Moutier le jeudi matin entre 8h30 et 11h30.**

Pour bénéficier de ce service, il vous suffit d'appeler le **mercredi entre 8h et 12h au 03.86.37.47.00.** L'utilisateur devra s'acquitter de la somme de **3€ par trajet et par personne** soit 6€ pour un déplacement aller-retour.

Cimetière: Tarifs des Concessions 2017

CONCESSION AU CIMETIERE:

15 ans : 80€

30 ans : 210€

50 ans : 420€

Taxe d'ouverture : 50€

CONCESSION AU COLOMBARIUM:

15 ans : 385€

30 ans : 540€

50 ans : 700€

Taxe d'ouverture : 50€

JARDIN DU SOUVENIR: Gratuit pour la dispersion des cendres(après autorisation de Mr Le Maire).

Un règlement intérieur du cimetière sera élaboré en 2017.



Tarifs de Location au 1er janvier 2017

LOCATION DE LA SALLE COMMUNALE « G.LEGER »

Les tarifs restent inchangés pour 2017 à savoir:

v Pour une journée : 130 €

v Pour deux journées : 195 €

Les locations débutent à **9h00** et se terminent à **8h00** le lendemain ou le surlendemain. Pour la remise des clés, la veille à partir de 16h30, uniquement pour la préparation de la salle, un supplément de **15 €** sera demandé.

Une attestation d'assurance responsabilité civile est exigée.

Deux chèques de caution sont demandés :

v Un chèque de 1500 € pour les dégradations éventuelles dans la salle ou de ses abords, des équipements ou pour la perte de la clef sécurisée.

v Un chèque de 100 € en cas de nettoyage de la salle mal effectué ou pour tout manquement au règlement intérieur.

LOCATION DE L'ESPACE « JEAN-PHILIPPE PETIT »

Pour une réunion familiale ou professionnelle en plein air, la location de l'espace « Jean-Philippe PETIT » est fixée à :

v Pour une journée: 150€

v Pour deux journées: 250€

Cette location comprend :

v Le terrain, les installations fixes, les sanitaires, la cuisine.

v L'eau et l'électricité.

v Un barnum (du 1^{er} juin au 15 septembre).

Deux chèques de caution sont demandés :

v Un chèque de caution de 1 500 € pour dégradations éventuelles de l'espace, des abords ou des équipements.

v Un chèque de caution de 100 € pour nettoyage mal effectué ou manquement au règlement intérieur.

La perte du trousseau de clés entraînera le remplacement des serrures à l'identique aux frais du signataire du contrat de location. Une attestation d'assurance responsabilité civile est exigée.

Notre Village



Services Existants sur la Commune

Mak' Multi-Services

Espaces verts/services à la personne



5 Route de Saincaize
(06-63-25-75-89)

Ent. Jacques VAUTRIN

Tailleur de pierre



1 Chemin de Chevannes
(03-86-58-04-84)

Ent. Christian DENIS

Menuiserie



14 Route de Saincaize
(06-65-40-09-75)

Benjamin GONDARD

Carrelage, électricité, placo, plomberie, cuisines



7 Route de l'Eglise
(06-22-16-03-23)

« Au Rendez-vous des Cigognes »

Hôtel Bar



2 Route de l'Eglise
(03-86-58-10-00)

« La Ferme de Sornay »

Vente directe de volailles et porc.



9 Route de Saincaize
(06-43-36-79-70)

« La Belle Vie »

Gîte rural.



2 Route de la Saulaie
(06-32-67-69-42)

D'Mel D'Coiff

Coiffure à domicile



12 Route de Dhéré
(07-88-58-42-29)

Romain CARLUT

Couverture-Zinguerie



romain.carlut@hotmail.com
(06-50-98-00-87)

Christine BEUGNON

Assistante maternelle agréée



2 chemin des traces
(03-86-58-04-74)

Elisabeth TREMEAU

Assistante maternelle agréée

4 chemin des traces
(03-86-21-25-60)



L'HOSPITAL CENTER DE MARS-SUR-ALLIER DANS LA NIÈVRE : UN GIGANTESQUE COMPLEXE



Un diagnostic réalisé en 2014 à l'occasion d'aménagements annexes du circuit automobile de Nevers/Magny-Cours a permis de redécouvrir les restes d'un hôpital américain de la Grande Guerre. Les vestiges mis au jour durant l'opération ne concernent qu'une infime partie de ce vaste ensemble, mais ils ont permis de travailler sur l'intégralité de ce site exceptionnel.

En avril 1917, après plusieurs années de neutralité, les États-Unis d'Amérique entrent en guerre contre l'Allemagne aux côtés des Alliés. L'envoi de 4 millions de soldats américains nécessite la mise en place d'un vaste réseau logistique déployé en France mais également de très nombreux hôpitaux de campagne. D'abord installés dans des bâtiments pré-existants (écoles, séminaires, cloîtres...), les installations sanitaires deviennent des créations originales, sorties de terre en quelques mois. On compte alors 129 hôpitaux américains, dans 54 villes françaises. Ceux-ci seront parfois regroupés en *Hospital Center*, répartis le long des différentes voies d'approvisionnement logistiques américaines, s'étendant majoritairement, pour le corps expéditionnaire américain (*American Expeditionary Force*) des ports de la

côte Atlantique vers le front américain en Lorraine via le centre de la France.

UNE VILLE « CHAMPIGNON » CAPABLE D'ACCUEILLIR DE PLUS DE 40 000 PATIENTS

À partir de l'hiver 1917-1918, une véritable ville sort de terre à proximité du village de Saint-Parize-le-Chatel. L'*Hospital Center* de Mars-sur-Allier (du nom de la gare la plus proche) est construit avec l'aide d'ouvriers indochinois provenant du vaste empire colonial français mais également par des ouvriers espagnols et portugais. Ce complexe s'étend sur près de 330 ha et occupe 700 bâtiments en dur. Le camp est composé de 20 hôpitaux de type A (*Base Hospital Type A*), chacun indépendant disposant d'un commandement, d'un personnel et d'une logistique propre.

Chaque hôpital s'articule sur le même plan avec des dortoirs, des salles d'opération, une morgue, des sanitaires ou un garage. L'ensemble du centre pouvait accueillir environ 20 000 lits, et 20 000 de plus sous tentes en cas de crise majeure. D'après les chiffres extraits des archives de la *Base Hospital 48* de Mars-sur-Allier, chaque hôpital est desservi par 50 officiers (majoritairement des médecins), 100 infirmières, 238 engagés volontaires ainsi que 6 civils soit près de 8 000 personnes pour l'ensemble du centre hospitalier. Le centre est utilisé jusqu'au 14 mai 1919. Bien que n'ayant jamais fonctionné à plein effectif, il accueille près de 37 774 patients dont 438 y décèdent et 12 599 y reçurent des soins jusqu'à leur convalescence.

Le camp de Mars-sur-Allier était relié au réseau ferré par une voie de chemin de fer apportant la logistique et les blessés directement à l'intérieur de son enceinte. Le camp disposait de son propre réseau électrique, téléphonique, télégraphique ainsi que d'eau courante, innovations inexistantes encore à cette période dans les campagnes françaises. Cet ensemble



CI-CONTRE

Boîte métallique de tabac américain « Prince Albert ». © A. Coulaud, Inrap

PAGE DE GAUCHE

Vue générale vers l'est de l'*Hospital Center* de l'*US Army* de Mars-sur-Allier (*Signal Corps USA*, *US National Library of Medicine*).

CI-DESSOUS

Disque de col de l'*United States National Army (USNA)*, la Garde Nationale américaine, découvert sur le site de l'Hôpital américain de Mars-sur-Allier, Nièvre. © A. Coulaud, Inrap

bénéficiait également de très nombreux équipements ne figurant pas sur le plan de projet de l'*American Expeditionary Force* tels que deux camps de convalescence pouvant chacun accueillir 5000 patients, deux réservoirs semi-enterrés, un château d'eau (toujours en élévation et qui n'a jamais servi), une prise d'eau sur l'Allier, des bassins de décantation, un cimetière et une chapelle ainsi qu'une salle de spectacle. Le centre disposait également d'un orchestre, d'une équipe de football américain, d'une troupe de théâtre ainsi que d'un journal, *The Martian*, édité jusqu'en avril 1919.

LIEU DE LA DÉCOUVERTE DE LA SOLUTION DAKIN

Du côté médical, chaque *Base Hospital* disposait des mêmes aménagements comme des salles d'opération, une morgue, une salle de radiologie, une pharmacie, etc. D'après les archives, on sait que le centre hospitalier de Mars-sur-Allier était équipé de laboratoires de chimie, de bactériologie et d'homéopathie, ainsi que de nombreux spécialistes médicaux dans divers domaines : chirurgie orthopédique (traitement des

fractures), traumatologie, stomatologie, épidémiologie (grippe espagnole) ou ORL. Il est vrai que la Grande Guerre voit de très nombreuses avancées en matière de médecine. Fort de leurs connaissances acquises durant la guerre de Sécession, les médecins américains vont conforter leur expérience au contact des avancées médicales françaises et britanniques. C'est ainsi à Mars-sur-Allier qu'est découverte la solution de Dakin, liquide antiseptique utilisé pour les soins des plaies profondes et le lavage des muqueuses, créée par le chimiste britannique Henry Drysdale-Dakin et le chirurgien français Alexis Carrel.

VESTIGES ÉCLECTIQUES ET QUOTIDIENS

Le diagnostic archéologique a non seulement permis de mettre en avant de nombreux vestiges des bâtiments mais également un abondant mobilier archéologique, traduisant la vie quotidienne de cette ville « champignon ». Le mobilier

est très divers et aborde de nombreux domaines : construction, quincaillerie, hygiène... La provenance des artefacts est éclectique, ce qui est parfois surprenant pour des produits de première nécessité disponibles en France comme les brosses à dents, les bouteilles de lait ou le tabac... Les fragments de vaisselle y côtoient ainsi les boîtes de tabac « Prince Albert » ; les vaisselles sont françaises et britanniques, les bouteilles d'eau de Badoit, les parfums de New York, les thermomètres de Boston et de New York...

Un abondant mobilier médical a été mis au jour : pots à onguents et médicaments (vaseline, pastilles contre le mal de gorge), instruments médicaux (thermomètre, bistouri, ciseau). Le mobilier quotidien et l'équipement militaire est également présent : gourde et couteau réglementaire de l'*US Army*, boutons réglementaires, décorations de l'armée américaine et de la Garde Nationale, boussole d'évasion... Même si le site est celui d'un hôpital de l'arrière, des munitions de fusil *Springfield* (M1903/M1917, calibre 30.06) ainsi que de pistolets automatiques Colt (M1911, calibre .45) rappellent que la guerre est toute proche, et que les soldats en convalescence s'entraînaient avant de repartir au front. Les archives photographiques du Grand Palais à Paris, transformé à l'époque en hôpital et lieu de convalescence, montrent d'ailleurs l'entraînement à la manœuvre de ces soldats convalescents.

Alexandre Coulaud, Inrap et

Nicolas Tisserand, Inrap, UMR 6298 ArteHis



Notre Village



Les Commémorations du Souvenir



Le 8 mai 2016

De gauche à droite: L.MARTIN, J-G.THONIER, P.PETIT nos fidèles porte-drapeaux.



Le 11 novembre 2016



Arthur HUMBERT a dignement rempli son rôle en déposant la gerbe au pied du monument aux morts et en lisant le message de l'UFAC avec l'aide de nos élus.

Notre Village



P'tit Tour à Vélo 2016

Organisé par l'USEP 58 (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré), le P'tit Tour à Vélo a eu lieu le mercredi 29 juin 2016 dans la Nièvre. **Il a réuni 2106 écoliers** et 52 associations venant de tout le département.

Les enfants se sont élancés de six lieux différents : Nevers FOL, Nevers Palais Ducal, La Charité, Saint Benin d'Azy, Decize, Saint Pierre le Moutier. 700 adultes ont encadré les différents cortèges.

Après 40 kilomètres de randonnée dans la Nièvre, **les jeunes cyclistes se sont tous rejoints au circuit de Magny-Cours**. Une partie de ces jeunes courageux a fait une halte bien méritée à Mars sur Allier.



Le départ est sur le point d'être donné.



Sous un ciel bien gris, la pause ravitaillement a été fort appréciée.



C'est aussi l'occasion de faire quelques réparations.



C'est déjà l'heure du départ vers le circuit de Magny-Cours.

Le Comité des Fêtes



La chasse aux oeufs de Pâques



Il ne faisait pas très chaud en cette fin mars 2016, mais comme chaque année le dimanche de Pâques a réuni les petits et les grands pour la chasse aux œufs.

C'est dans le parc du Château de Vallière que tous avaient rendez-vous.

Après les consignes données par la présidente Corinne Petit les 14 petits gourmands se sont élancés à la recherche des précieuses friandises déposées par les cloches.



Après une recherche approfondie dans le parc, les participants ont reçu une belle poule au chocolat en plus de leurs trouvailles.

Mr et Mme De Marion les propriétaires ont partagé avec leurs visiteurs d'un jour une collation qui fut très appréciée de tous.

Le Comité des Fêtes



Le Vide Grenier 2016

Le samedi 11 juin 2016 s'est tenu le traditionnel vide grenier du Comité des Fêtes sur l'espace Jean-Philippe Petit et aux abords de la Mairie.



Dès l'aube une cinquantaine d'exposants ont pu débarrasser leur marchandise. Les premiers chineurs n'ont pas attendu que le jour se lève pour fouiller à la recherche de la bonne affaire.

Bien installés sous le barnum du Comité les jeunes marciens ont également fait de bonnes ventes.

« Tout doit disparaître!!! »

C'était le mot d'ordre. Quelques uns sont repartis quand même les bras bien chargés. Nul doute que nous les retrouverons l'année prochaine.



Ce vide grenier était aussi l'occasion pour les bénévoles du Comité de tester leur toute nouvelle acquisition: une magnifique friteuse à gaz 2 bacs!!

Très vite Thierry et Martial ont réussi à dompter l'engin. Les visiteurs et les exposants ont pu profiter de leur talent, les barquettes de frites n'ont jamais manqué.

Le Comité des Fêtes



Le Méchoui 2016

Raymond Darly nous a gratifié d'une magnifique décoration comme chaque année, un grand merci à lui.



Les 5 moutons sont bientôt cuits.

Pendant ce temps là, la fête bat son plein.



L'équipe des cuistots au grand complet.



Une petite main innocente tire les tickets de la tombola.



Lina s'improvise fée du logis.

Le Comité des Fêtes



Le Noël des Enfants



Cette année le Père Noël avait choisi une drôle de camionnette pour venir à Mars. La descente de l'engin fut périlleuse.



Une fois n'est pas coutume les cadeaux n'attendaient pas les enfants au pied du sapin, il a fallu aider le Père Noël à décharger l'Estafette.



Très attentifs, les enfants ont sagement écouté l'histoire de Marcelin le pingouin racontée par le Père Noël très heureux de les retrouver.



Avant le départ vers d'autres cioux, le Père Noël s'est prêté à une très belle photo de groupe.

Le Comité des Fêtes



Le Repas des Aînés

Cette année encore la Municipalité et le Comité des Fêtes ont conviés nos chers anciens à un banquet de fin d'année.

Ils étaient 26 et ont tous salués la jolie décoration de table confectionnée par Raymond Darly dont les talents ne sont plus à démontrer.



Les conversations vont bon train en attendant le début du repas.

Du dire de tous le menu était généreux et le service parfait comme tous les ans.





Calendrier des Manifestations 2017

PRINTEMPS

Le samedi 25 mars 2017: Assemblée Générale à 17h30 Salle Georges Léger.

Le dimanche 16 avril 2017: Chasse aux œufs de Pâques au Château de St Leger.

ETE

Le samedi 29 juillet 2017: Méchoui à l'espace Jean-Philippe PETIT.

AUTOMNE

Le samedi 16 septembre 2017: Concours de belote à l'espace Jean-Philippe PETIT.

Le samedi 7 octobre 2017: Vide Grenier à l'espace Jean-Philippe PETIT et aux abords de la Mairie.

Le samedi 18 novembre 2017: Soirée choucroute à la salle communale Georges Léger.

HIVER

Le samedi 9 décembre 2017: Arbre de Noël des enfants à la salle communale Georges Léger.

Le dimanche 10 décembre 2017: Repas des aînés à la salle communale Georges Léger.



Nous remercions chaleureusement tous les habitants de Mars et d'ailleurs qui font vivre notre association, nous remercions la Municipalité pour son soutien indéfectible, ainsi que tous les bénévoles qui donnent de leur temps pour le bien de chacun. Nous sommes toujours ouverts aux bonnes volontés qui souhaiteraient nous rejoindre, vous êtes les bienvenus.

Corinne PETIT, Présidente du Comité des Fêtes.

Transports scolaires



SIS DE SAINT PIERRE LE MOUTIER

Siège Social : MAIRIE

9 Route de Mairie

58240 MARS-SUR-ALLIER



☎ : 03-86-58-16-91

Fax : 09-70-60-30-74

i.s-destpierre@orange.fr

255 801 235 00037

LES HORAIRES D'ACCUEIL DU SYNDICAT

Lundi : 13h30 à 16h30 et Mercredi : 8h00 à 12h00

Président : Thierry FAVARCQ 06-63-84-04-26 thierry.favarcq@wanadoo.fr

Vice-président : Benoit GRUMLER 06-76-23-26-63 famille.grumler@laposte.net

Secrétaire : Agnès FAVARCQ 03-86-58-16-91 s.i.s-destpierre@orange.fr

LES TRANSPORTS SCOLAIRES

Le SIS de SAINT PIERRE LE MOUTIER est organisateur secondaire pour les circuits scolaires vers les écoles primaires et élémentaires du RPID (Regroupement pédagogique de Saint Pierre), le Collège « les Allières » et les Lycées de Nevers, soit **482** enfants transportés pour cette année scolaire 2016/2017.

IL RESTE ENCORE DE NOMBREUSES CARTES DE TRANSPORT A DISPOSITION DES FAMILLES AU SIEGE DU SYNDICAT.

LE TRANSPORT A LA DEMANDE

A la demande du Conseil Départemental, le SIS assure le transport à la demande de la ligne « Allô Mars-sur-Allier » pour permettre à tous (petits et grands) de se rendre et/ou de revenir de Nevers le mercredi et le samedi après-midi. Ce service est réservé aux communes de Langeron, Magny-Cours, Mars-sur-Allier, Saint Parize le Châtel et Saint Pierre le Moutier. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le syndicat ou les mairies desservies par ce service.

Ce service à la demande fonctionne sur réservation (téléphone ou mail)

- jusqu'au mardi 12h00 pour un voyage le mercredi après-midi
- jusqu'au vendredi 12h00 pour un voyage le samedi après-midi

Avant tout déplacement, il est impératif de contacter le syndicat afin de l'informer de votre intention ferme d'utiliser ce service.

Un véhicule vient chercher l'usager à son domicile et le dépose à la gare routière à Nevers. Le retour au domicile s'effectue dans les mêmes conditions. Toute personne résidant même ponctuellement sur le périmètre de desserte du service peut en bénéficier.

L'usager devra s'acquitter de la somme de 3 € par trajet et par personne soit 6 € pour un déplacement aller-retour.

Le syndicat vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2017.



Canton de St Pierre Le Moûtier
35 Avenue du 8 mai
58240 ST PIERRE LE MOÛTIER
☎ : 03.86.37.20.58
☎ : 09.70.29.86.45

Les infos du Centre Social

Dates à retenir en 2017

Janvier

Dimanche 15 : concert de la chorale « à travers chants »

Juin

(date à définir)

Atelier Danse

Concert des 10 ans de la chorale « à travers chants »

Juillet

Samedi 1er :
« Villages en Fête »
à Luthenay-Uxeloup

Retrouvez toute l'actualité
et toutes les informations
du Centre Social sur le site
Internet csi-stpierre.fr



2016 en bref

Dans le rapport d'orientation de l'assemblée générale de l'année 2015, les perspectives 2016 s'inscrivaient dans la continuité des objectifs du projet social validé par la Caisse d'Allocations Familiales de la Nièvre pour 3 ans et demi.

Pérenniser et renforcer les actions existantes sont les priorités affichées mais le Centre Social doit être aussi capable de faire preuve d'initiatives et d'innovations pour maintenir la dynamique positive de la structure.

De nouveaux chantiers sont ouverts depuis quelques temps avec les partenaires :

- Caisse d'Allocations Familiales, Mutualité Sociale Agricole, Conseil Départemental, et commune de Saint Pierre le Moûtier, sur la parentalité
- Fédération des Centres Sociaux, sur les effets de la loi NOTRe
- Caisse d'Allocations Familiales, la création d'un Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité
- Caisse d'Allocations Familiales/Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, Mutualité Sociale Agricole et Conseil Départemental, la charte Qualité Accueil de Loisirs

A l'heure de l'évolution des territoires, cantons et intercommunalités, pour lesquelles des changements peuvent encore intervenir, le Centre Social veut rester une structure de proximité au service des habitants et être acteur de son avenir.

La structure peut s'appuyer sur une équipe de bénévoles et de salariés au service de la population

Avec le départ fin 2016 de Barbara Troquet vers un autre emploi, le Centre Social s'est efforcé de trouver une solution adaptée pour les personnes bénéficiant des conseils du Service d'Aides Techniques aux Particuliers Employeurs. Une structure de proximité a repris la gestion des dossiers en cours aux mêmes Conditions contractuelles.

Le Centre Social restera à l'écoute des besoins de la population et servira d'intermédiaire en accueillant une permanence dans ses locaux en 2017.



E-mail : cs.stpierre@wanadoo.fr — Facebook : Centre Social du canton de saint pierre le moûtier



Cours de français en partenariat avec l' Afpli

4 bénévoles aidées par Virginie, référent famille du Centre Social, et Chloé, service civique, animent des cours de français à destination d'une trentaine de personnes en petits groupes chaque semaine sur des créneaux d'une heure trente. Un partenariat avec le Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile (CADA) de Chantenay Saint Imbert a été établi. Les animatrices suivent une formation dispensée par l'Association Familiale de Prévention et de Lutte contre l'Illettrisme- solidarité (AFPLI) de Nevers.



Nouvelles Activités Périscolaires

Le Syndicat Intercommunal à la Carte du Canton de St Pierre le Moûtier nous a confié la mission de coordination des Nouvelles Activités Périscolaires pour les écoles primaires du Bourg, du Bel Air et de Livry. Chaque jeudi après-midi, 150 enfants participent à des activités encadrées soit par des animateurs du Centre Social soit par des intervenants extérieurs. Les activités sont proposées sous forme de cycles de 6 à 7 semaines où les enfants s'inscrivent librement en fonction du nombre de places disponibles. Le programme permet à chacun de découvrir 5 activités dans l'année parmi lesquelles : batucada, rugby, danse hip hop, porcelaine froide, initiation aux échecs, jeux sportifs, activités manuelles ...



Aide aux devoirs

Depuis la rentrée de septembre, le Centre Social a mis en place un temps d'aide aux devoirs en faveur des adolescents le mercredi après-midi. Les familles ont deux possibilités :

- soit le jeune prend son repas au Centre Social après les cours (une navette collège / Centre Social est organisée)
- soit le jeune vient à partir de 13h30 au Centre Social.

Ensuite, de 14h à 17h, Chloé en mission service civique, les aide à structurer les devoirs et leur propose des activités ludiques en utilisant le matériel informatique ou des jeux.

Infos du Syctom



Le SYCTOM de Saint-Pierre-le-Moûtier



Je trie, Je recycle, Je composte, Je réduis mes déchets !

ZOOM sur la collecte sélective



Depuis maintenant 15 ans, le SYCTOM demande à tous ses usagers, de trier les emballages ménagers, afin de leur redonner une seconde vie.

Aujourd'hui, chaque habitant recycle, en moyenne :

➔ 36,6 kg d'emballages – papiers par an (données 2016).



Merci à tous, pour vos efforts quotidiens.

Mais restons vigilants, car nos performances sont encore inférieures à celles de nos voisins (moyenne nivernaise = 41,1 kg par habitant en 2015).

Or, trier ses emballages permet de redonner une seconde vie à nos déchets, qui deviennent alors une ressource.

.info Grâce à nos déchets triés, les recycleurs fabriquent de nouveaux objets :

27 BOUTEILLES	7 BRIQUES DE JUS D'ORANGE	6 BRIQUES DE LAIT	134 CANETTES DE SODA
=	=	=	=
1 VESTE EN LAINE POLAIRE	1 TIR II FAIR DE PAPIER CADEAU	1 ROULEAU DE PAPIER TOILETTE	1 TROTINETTE

Source: www.l'agence-ecivrochaine.com



Infos du Syctom



Collecte des encombrants à domicile

Depuis 2016, le SYCTOM propose la collecte des encombrants à domicile.

Le SYCTOM est satisfait de cette première année de collecte.

Nous vous rappelons que ce service payant est ouvert à tous. Il vient en complément de l'accès gratuit en déchetterie.

Cette collecte se fait, uniquement, sur inscription, auprès du SYCTOM (quantité limitée à 3 m³ par enlèvement)

Le SYCTOM valide la liste et le volume des encombrants à enlever et vous propose un rendez-vous.

Rappel des tarifs :

Le 1^{er} m³ = 13 €

Bilan de l'année 2016 :

- 38 inscriptions
- 84 m³ collectés



Donnons une seconde vie à nos palettes

Depuis plusieurs années, nous avons appris à trier nos déchets, à utiliser les déchetteries pour les encombrants, les produits dangereux...

Cependant le meilleur déchet reste celui qu'on ne produit pas.

Donner une seconde vie à un objet, quand on en a plus l'utilité, est facile.

Désormais, les agents de déchetteries transforment vos palettes en objets divers.

Habituellement confinée à sa fonction initiale de stockage et de transport, la palette en bois est devenue très populaire parmi les bricoleurs.

Nos gardiens ont ainsi réalisé : des bancs, composteurs, bacs à fleurs, hôtels à insectes, étagères, ...

Certains objets sont exposés sur les déchetteries ou au SYCTOM.

Voici leurs premières réalisations :



Des branchages... au paillage

Le SYCTOM assure le broyage des gros branchages, déposés sur les déchetteries.

Le broyat obtenu est remis gratuitement aux particuliers, qui peuvent l'utiliser en paillage, dans leur jardin (dans la limite de la production de broyat sur les deux sites).

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de nos gardiens de déchetterie.

Un paillage présente de nombreux avantages :

- ↪ il limite la pousse des mauvaises herbes et l'utilisation des produits chimiques.
- ↪ il protège les plantations et arbustes des rigueurs climatiques (gel et sécheresse).
- ↪ il enrichit le sol lors de sa décomposition.

Chaque mois d'Avril, le SYCTOM redistribue gratuitement du compost issu de la collecte des biodéchets et des déchets verts, collectés sur notre territoire (quantité limitée à 200 litres par foyer et par an).

Attention, le compost est distribué en vrac, il est donc impératif de prévoir des contenants et des pelles pour le chargement.



Territoire Zéro déchet, Zéro gaspillage



Le SYCTOM, conjointement avec le SIEEN et l'ensemble de ses collectivités adhérentes, est lauréat du programme Zéro Déchet, Zéro Gaspillage.



Le SYCTOM met, désormais, en œuvre une nouvelle politique déchets qui intègre l'économie circulaire, via la mobilisation de l'ensemble des acteurs (associations, entreprises, citoyens, administrations et commerces)

Les objectifs de cette nouvelle politique sont les suivants :

- Réduire toutes les sources de gaspillage
- Donner une seconde vie aux produits
- Recycler tout ce qui peut être recyclable

Diverses actions sont et seront initiées sur le territoire du SYCTOM (mutualisation des déchets des entreprises, donner une seconde vie à nos palettes, ...).



Nous vous présentons le logo et le slogan créés pour le projet Zéro déchet, Zéro gaspillage (conçu par le SIEEN)

Votre commune est éco-engagée :

Depuis 2016, le SYCTOM assure la collecte des papiers administratifs, au sein de l'ensemble des collectivités, implantées sur le territoire (mairie, écoles, communautés de communes, syndicats).

Cette collecte spécifique concerne tous les papiers générés par les administrations : papiers ordinaires, papiers confidentiels et également les archives.

Bilan des collectes 2016 : 1,3 tonnes de papier



Horaires d'ouverture des déchetteries :

	HIVER : d'Octobre à Avril			
	Chantenay-St-Imbert		Magny-Cours	
Lundi	8h30 à 12h	14h à 17h	8h30 à 12h	14h à 17h
Mardi	FERMÉ		8h30 à 12h	14h à 17h
Mercredi	8h30 à 12h	14h à 17h	8h30 à 12h	14h à 17h
Jeudi	FERMÉ			
Vendredi	FERMÉ	14h à 17h	8h30 à 12h	14h à 17h
Samedi	8h30 à 12h	14h à 17h	8h30 à 12h	14h à 17h
	ETE : de Mai à Septembre			
	Chantenay-St-Imbert		Magny-Cours	
Lundi	8h à 12h	14h à 17h	8h à 12h	14h à 17h
Mardi	FERMÉ		8h à 12h	14h à 17h
Mercredi	8h à 12h	14h à 17h	8h à 12h	14h à 17h
Jeudi	FERMÉ			
Vendredi	FERMÉ	14h à 17h	8h à 12h	14h à 17h
Samedi	8h à 12h	14h à 17h	8h à 12h	14h à 17h

SYCTOM de Saint-Pierre-le-Moutier

9 rue de Maison Rouge - 58240 Langeron - Tel : 03.86.37.26.99 Fax : 03.86.37.24.88
syctomdesaintpierrelemoutier@yahoo.fr - www.syctomsaintpierre.fr

Office du Tourisme



OFFICE DE TOURISME DE SAINT-PIERRE MAGNY-COURS

Votre Office de Tourisme est à votre service **toute l'année** pour l'accueil, l'information et la promotion.

Localisation et Coordonnées

2 rue du Lieutenant Paul Theurier
58240 SAINT PIERRE LE MOUTIER
Tél: **03.86.37.21.25** – Fax: 08.11.38.74.76
Courriel : ot.stpierre-magnycours@orange.fr
Site : <http://saintpierremagnycours-tourisme.jimdo.com>

Horaires d'ouverture d'octobre à fin avril

Du Lundi de **14h à 16h**.
Du Mardi au Vendredi de **9h30 à 12h et 15h à 17h**
Samedi de **9h30 à 12h**
(sous réserve de modifications)

De nombreuses documentations sont à votre disposition pour vous faire découvrir le territoire de l'Office de Tourisme. Nos 14 communes : Azy-le-Vif, Chantenay-Saint-Imbert, Chevenon, Langeron, Livry, Luthenay-Uxeloup, Magny-Cours, Mars-sur-Allier, Saint-Eloi, Saint-Parize-le-Châtel, Saint-Pierre-le-Moutier, Sauvigny-les-Bois, Toury-sur-Jour, Tresnay. Des dépliants, des guides et des cartes vous attendent pour arpenter la Nièvre et vous aventurer aussi dans les départements limitrophes de l'Allier et du Cher.

De plus, notre programme mensuel des manifestations sur notre secteur et ses environs est disponible à notre guichet dès le 1^{er} de chaque mois. Pensez à le demander ou venir le chercher afin de prévoir au mieux vos sorties week-end.

Poussez la porte de l'Office de Tourisme et devenez touristes chez vous !

NOTRE SAISON ESTIVALE 2016 PASSEE :

Plus d'une **vingtaine de sorties ou animations** durant toute la saison **d'avril à octobre** proposée par l'Office de Tourisme.

Visites proposées de : champignonnière, terre cuite, culture de petits fruits, église de Mars-sur-Allier, cave, miellerie, élevage de porcs, filage de la laine ...

Ateliers proposés : ateliers vannerie, travail de la terre



Autres animations : 2 expositions durant la saison au sein de l'office de tourisme pour faire découvrir des produits et mets locaux...

A noter cette année une baisse de fréquentation sur les divers événements nationaux, l'Office de Tourisme maintiendra néanmoins une programmation variée pour la saison 2017 et tentera de développer les ateliers qui ont beaucoup plu.

Sans oublier la présence de notre office sur des stands lors des grands événements culturels et sportifs de l'été : les Foulées Saint-Pierroises, le Gargantuesque, ouverture lors des journées du patrimoine...

Promotion également du 16 au 19 août 2016 de La Semaine d'ateliers

nature, proposée par l'Adater, et organisée avec la Communauté de Communes Nivernais-Bourbonnais en partenariat avec l'Office de Tourisme de Saint-Pierre Magny-Cours. Animée par les guides de l'Adater comme chaque année.

Notre dernière grande manifestation de l'année : La 14^{ème} édition du **Marché de Noël à la Ferme du Marault** les **samedi 3 et dimanche 4 décembre** derniers a connu un vif succès avec de nombreux exposants de toute la France. De nombreuses nouveautés tant en produits qu'en animation. Il est devenu un rendez-vous incontournable pour préparer au mieux les fêtes de fin d'année.

Pour plus d'information sur les divers événements sur notre secteur, consulter notre site internet dans la rubrique agenda.

N'oubliez pas le Geocaching : Près de 60 caches! Sur nos 14 communes



Participez à cette chasse aux trésors « High-tech », et venez découvrir de manière ludique le patrimoine naturel, architectural, les contes et légendes... Dégagez vos smartphones ou vos GPS ! C'est parti pour l'aventure !

Rubrique « Geocaching » sur notre site internet. Activité toujours en vogue

ACTIONS A VENIR 2017:

L'Office de Tourisme reconduira : des visites chez des producteurs et artisans locaux durant toute la saison estivale d'avril à octobre afin de faire découvrir les richesses et le savoir-faire du territoire, des expositions des produits locaux, et innovera en proposant une boutique de produits locaux.

**François MOUSSET, Président; Aurélie CROISIER, Directrice ; et l'ensemble des membres
De l'Office de Tourisme de SAINT-PIERRE MAGNY-COURS
vous présentent leurs Meilleurs Vœux pour l'année 2017**

Renseignements

OFFICE DE TOURISME DE SAINT-PIERRE MAGNY-COURS
2 rue du Lieutenant Paul Theurier – 58240 SAINT PIERRE LE MOUTIER
Tél: 03 86 37 21 25 – Fax: 0811 38 74 76

Courriel : ot.stpierre-magnycours@orange.fr ou Site: <http://saintpierremagnycours-tourisme.jimdo.com>

! N'hésitez pas à suivre nos actions sur le site Internet et à venir nous rejoindre !



Communauté de Communes Loire et Allier

La plateforme collaborative Ecomairie arrive en Communauté de communes Loire et Allier !

Aucune ville n'est épargnée par les encombrants. Chaque année en France ce sont ainsi plus de 26 millions de tonnes de produits extra-ménagers qui finissent en poussières, alors même qu'aujourd'hui, tous ces produits, ou presque, peuvent avoir une deuxième vie ! Aider les territoires dans cette lutte quotidienne, c'est l'objectif que s'est fixé Touteco avec Ecomairie.

Faire de bonnes affaires entre voisins

Vide-grenier virtuel, permanent et d'ultra proximité, le site permet de vendre, d'acheter ou de donner aux gens de son quartier ce qui encombre caves et greniers, plutôt que de s'en débarrasser en déchèterie. Le principe est simple : en renseignant son adresse postale, chacun peut y déposer des annonces de vente, don ou prêt de matériels, comme y trouver toutes les bonnes affaires à faire dans son quartier. Simple et gratuit pour les utilisateurs, le concept a plusieurs vertus: se faire un peu d'argent pour les uns, trouver des bons plans près de chez soi pour les autres, tout en réduisant le volume des encombrants des communes.



Eco-mairie.fr, un site communal qui a de l'avenir

Eco-mairie.fr est un site collaboratif à destination des habitants d'une commune pour leur permettre de **donner**, **vendre** des produits.

Entièrement GRATUIT, **Ecomairie** est simple d'utilisation et donc ouvert à tous. Il suffit de se connecter au site www.ccla.eco-mairie.fr depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette pour déposer ou consulter une annonce.

Contrairement aux sites de revente ou partage traditionnels, il est possible de repérer ce que l'on recherche au plus près de chez soi, grâce à la géolocalisation. Sans indiquer l'adresse exacte (pour plus de sécurité), les annonces apparaissent prioritairement selon la distance qui sépare l'annonceur d'un produit de celui qui en fait la recherche. L'utilisateur a également la possibilité de trier les résultats par ordre de prix ou date de mise en ligne.

Eco-mairie.fr favorise ainsi la mise en relation entre voisins pour recréer du lien social.

Informations Diverses



L'amicale pour le don de sang bénévole de St Pierre le Moutier a été créée en 2015 pour permettre la promotion de don de sang dans les communes autour de St Pierre le Moutier.



Voici les dates de collecte de 2017:
Jeudi 16 février 2017 de 15h à 19h
Jeudi 13 avril 2017 de 15h à 19h
Mercredi 5 juillet 2017 de 15h à 19h
Mardi 14 novembre 2017 de 15h à 19h



Eau potable des communes de Langeron, Mars sur Allier et de St Pierre le Moutier.

Les élus du Syndicat Intercommunal à la Carte du Canton de St Pierre le Moutier (SICC) ont choisi de confier les missions de production et d'alimentation en eau potable des communes de Langeron, Mars sur Allier et St Pierre le Moutier au Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) de l'Allier Nivernais.

Ces mêmes missions exercées jusqu'à aujourd'hui par la Lyonnaise des Eaux sur le territoire de ces communes, seront donc réalisées par le **SIAEP Allier Nivernais** à partir du **1er janvier 2017**.

A compter de cette date, des élus de ces trois communes siègeront au Comité Syndical du SIAEP Allier Nivernais. Ils prendront ainsi part à l'ensemble des décisions de fonctionnement du service eau potable ainsi qu'au choix des travaux d'investissement.

Le SIAEP Allier Nivernais, qui gère déjà les ouvrages et les réseaux d'eau potable des communes de Magny-Cours et de St Parize le Châtel, deviendra votre interlocuteur pour tous les sujets qui concernent l'eau potable et le service de proximité sera maintenu.



21, rue du Vieux Magny
58470 MAGNY-COURS
Tél : 03 86 58 17 01

Mail : siaep.allier.nivernais@orange.fr

Site internet : www.siaep-allier-nivernais.fr



AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE POUR LES MINEURS



L'autorisation de sortie du territoire d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale sera rétablie **à partir du 15 janvier 2017**

QU'EST-CE QUE L'AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE (AST) ?

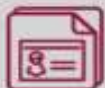
Elle prend la forme d'un formulaire à télécharger sur le site www.service-public.fr (CERFA n°15646*01), à remplir puis imprimer.

Votre enfant devra l'avoir avec lui ainsi que :



SA PIÈCE D'IDENTITÉ

carte d'identité ou passeport



LA PHOTOCOPIE DU TITRE D'IDENTITÉ DU PARENT signataire du formulaire

Vous n'avez pas à **fournir ces documents à qui que ce soit avant** ; votre enfant doit juste être en mesure de les présenter lors des contrôles aux frontières.

L'imprimé CERFA est le **seul document valable** ; il devra être original (pas de photocopie). Aucune autorisation prenant une autre forme que l'imprimé Cerfa ne sera acceptée.

Informations Diverses



Vous souhaitez faire des économies d'énergie dans votre logement ?



UN SERVICE PUBLIC GRATUIT QUI ACCOMPAGNE VOTRE RENOVATION ENERGETIQUE UNE SOLUTION POUR CHAQUE NIVERNAIS

Nièvre Renov', c'est un service initié par le Conseil Départemental de la Nièvre qui facilite votre projet de rénovation énergétique de votre logement.

Nièvre Renov' vous propose un accompagnement gratuit et indépendant, réalisé par un technicien spécialiste en efficacité énergétique des bâtiments. En faisant appel à Nièvre Renov' vous bénéficierez d'un diagnostic de votre logement et de préconisations de travaux personnalisées. Le financement de votre projet sera étudié en prenant en compte votre situation et les différentes aides possibles. Pour vos travaux, vous serez conseillé et orienté vers des entreprises engagées dans une démarche de qualité.

UN NUMÉRO UNIQUE 03 86 60 58 70

Un site internet : nievrerenov.fr

ETABLISSEMENT DU SERVICE NATIONAL NORD-EST

JDC JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

MA JDC SUR MOBILE

Une application mobile pour la Journée défense et citoyenneté



MA JDC SUR MOBILE
VOTRE JDC EN UN CLIC

Pourquoi ?

Afin de renforcer l'accompagnement des 780 000 jeunes qui effectuent chaque année leur Journée défense et citoyenneté (JDC), la direction du service national du ministère de la Défense lance une toute nouvelle application pour smartphone.

Cette application mobile permet de faciliter les démarches des jeunes et leur donne des informations utiles relatives à cette journée. Son développement s'inscrit dans le cadre de la modernisation de l'action publique, visant à utiliser davantage les outils numériques dans la relation entre l'administration et les usagers.

Comment ?

Téléchargeable gratuitement sur Apple Store et sur Android, l'application propose de nombreuses fonctionnalités. Les jeunes convoqués en JDC peuvent désormais :

- **Géo-localiser leur site de JDC** via Google Map, préparer leur itinéraire et calculer leur temps de trajet ;
- **Retrouver toutes les informations pratiques** sur la JDC et son déroulement (adresse, horaires, pièces à fournir, programme...) ;
- **Prendre contact plus facilement** avec les centres du service national dont ils relèvent, afin de traiter les demandes particulières (demande de changement de date de convocation, situation de handicap...) ;
- **Obtenir plus d'informations sur les opportunités de carrières** au sein des armées et de la gendarmerie, sur le service civique ou les missions locales.

Faites-le savoir !

Pour plus d'informations, contactez le centre du service national de Nancy
☎ 03 83 87 12 00- adresse e-mail : csn-nancy.jdc.fct@intradef.gouv.fr
www.defense.gouv.fr/jdc



www.defense.gouv.fr/jdc





Vous avez perdu votre animal



**S'il est identifié
contactez le fichier central
0810 778 778**

**Identifié ou non
déclarez sa perte
à la fourrière départementale**

**Refuge de Thiernay
58160 La Fermeté
Tél : 03 86 58 41 44**

De plus, vous pouvez visionner les animaux
trouvés par la fourrière sur le site Internet
du refuge : www.refuge-thiernay.com

Horaires d'ouverture de la fourrière :

été : de 9h à 12h et de 14h à 18h
hiver : de 9h à 12h et de 13h à 17h

Informations Diverses



Nouveaux Marciens

Soyez les bienvenus à Mars Sur Allier. Présentez vous en mairie, le secrétariat sera heureux de vous recevoir et de vous fournir tous les renseignements sur la vie de la commune.

Inscriptions sur les listes électorales.

Les inscriptions sur la liste électorale seront reçues en Mairie jusqu'au 31 décembre 2017 inclus. Une permanence sera assurée le 31 décembre 2017 de 10h00 à 12h00.

Pourront s'inscrire:

- Les personnes nouvellement domiciliées dans la commune
- Les ressortissants de l'Union Européenne
- Les jeunes ayant 18ans au plus tard le 28 février 2017

Recensement Militaire

Les jeunes Marciens, garçons et filles, doivent se présenter à la Mairie pour se faire recenser au cours du mois de leur seizième anniversaire.

Se munir de:

- Livret de famille
- Pièce d'identité
- Certificat de scolarité
- Justificatif de domicile récent

Horaires de Tonte

Pour le confort de tous, nous vous rappelons les termes de l'arrêté préfectoral du 21 mai 2007 qui fixe les règles en matière de bruits de voisinages.

Les heures d'utilisation des engins à moteur thermique ou électrique sont les suivants:

Les jours ouvrables: De 8h30 à 12h et de 14h à 19h

Les samedis: De 9h à 12h e de 14h à 18h30

Les dimanches et jours fériés: De 10h à 12h

Le brûlage des déchets verts **est formellement interdit** et peut être à l'origine de troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée. Le brûlage des déchets verts nuit également à l'environnement, à la santé et peut être la cause de propagation d'incendie. Ces déchets doivent être déposés en déchetterie. Une remorque vous est également proposée en location pour les gros volumes, renseignements en Mairie.

Numéros Utiles



Mairie

9 Route de Moiry

Tél. : 03.86.58.16.91

Fax : 09.70.60.30.74

mairie.marsallier@wanadoo.fr

www.marssurallier.fr

Heures d'ouverture au public :

MAIRIE

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi De 09h00 à 12h00

SIS (TRANSPORTS SCOLAIRES)

Lundi De 13h30 à 16h30

Mercredi De 8h00 à 12h00

N° unique d'urgence européen : 112

SAMU 58 : 15 (ou 112)

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17 ou 03.86.90.77.70

Centre Anti-Poisons : 01.40.05.48.48

Commissariat (Nevers) : 03.86.60.53.00

Centre Social St Pierre : 03.86.37.20.58

Cabinet Médical St Pierre : 03.86.37.40.31

Cabinet Médical Magny-Cours : 03.86.21.88.00

Cabinet infirmier Magny-Cours : 03.86.58.94.56

Cabinets infirmiers St Pierre : 03-86-37-27-98 ou 03.86.37.25.12 ou 03.86.90.80.19

Alerte crues de l'Allier : 0825.15.02.85

Alerte crues de la Loire : 03.86.36.98.11

www.vigicrues.ecologie.gouv.fr

Médiateur de l'énergie : 0800.112.212

Dépannage électricité : 0 972 675 058

Accueil Raccordement : 0 810 105 702

Pour en savoir plus : www.erdfdistribution.fr



En cas d'urgence, vous pouvez contacter le Maire ou ses Adjointes :

Jean DELEUME : 06-63-83-86-92

Thierry FAVARCQ : 06-63-84-04-26

Jean-Claude BERTHOMIER : 06-63-84-18-93

MARS INFOS

Directeur de publication :

- Jean DELEUME, Maire de Mars-sur-Allier

Mise en page /rédaction :

- Baptiste BOULON, Agnès FAVARCQ

Crédit photos :

- Mairie de MARS-SUR-ALLIER

-Photo de couverture: Nicolas Savignat, photographe

Nicolas SAVIGNAT